

REPUBLIQUE FRANCAISE



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°37/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni le 24 octobre 2023
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,
Maire

Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11
Membres présents : 7
Votants : 10



NOEL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

Date de convocation : 13 octobre 2023

Date d'affichage : 13 octobre 2023

Présents : M. Francis MALLARD, Mme Magalie FIAES, Mme Cécile CALAS, Mme Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Patrick COURTOIS, Mme Marie-Claude CALAS.

Absents excusés : M. Anthony CHRETIEN, M. Sylvain LIMOSSIÈRE, M. Jean-Michel VERBEKE, M. Noël HEDIN.

Procuration :
- de M. Sylvain LIMOSSIÈRE à Mme Magalie FIAES,
- de M. Noël HEDIN à Mme Elisabeth GRAUX,
- de M. Jean-Michel VERBEKE à M. Patrick COURTOIS.

Secrétaire de séance : Mme Magalie FIAES.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que cette année la soirée de remise des cadeaux pour les enfants du village aura lieu le mardi 12 décembre 2023 à partir de 18 heures.

LOL EVENEMENTS, sis 3 rue bleue, 75009 PARIS assurera la prestation pour un coût total de 1.900 € HT soit 2.004,50 € TTC. La décoration de la salle pour la soirée des enfants sera assurée par LUCILIA EVENTS, sis 6 rue de la Tour du Parc, 95720 BOUQUEVAL pour un coût total de 501,72 € HT soit 602,06 € TTC. L'HN VERTE assurera la pose du sapin pour un coût total de 368,80 € HT soit 442,56 € TTC. Aussi, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les prestations suivantes :

- LOL Evènements pour un coût total de 1.900 € HT soit 2.004,50 € TTC,
- LUCILIA EVENTS pour un coût total de 501,72 € HT soit 602,06 € TTC,
- L'HN VERTE pour un coût total de 368,80 € HT soit 442,56 € TTC.

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,
Francis MALLARD